

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER DU LOTISSEMENT DES TILLEULS, DE LA RUE DES AMANDIERS ET DU LOTISSEMENT DES CHENES**

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux participants à cette réunion.

La rencontre commence par le rappel des demandes des habitants faites lors des réunions de quartiers précédentes.

- Concernant le plan de quartier des Tilleuls souhaité par les résidents, celui-ci est toujours à l'étude et son implantation est remise à plus tard.
- L'emplacement vélos, derrière les commerces n'est pas envisagé car ne présente aucun avantage ou désagrément pour les uns et les autres.
- Concernant les nuisances des animaux qui avaient été signalées, elles ne semblent pas avoir augmenté, néanmoins il nous est demandé s'il n'est pas possible d'installer des « boîtes à crottes » pour nos amis à quatre pattes.
- L'implantation d'espaces fleuris devant les commerces semble satisfaire tous les habitants de la commune y compris les personnes de passage chez nos commerçants.

Après un tour de table où chacun a pu s'exprimer, il nous est signalé :

- La dégradation du cheminement piéton entre le lotissement des chênes et le lotissement des tilleuls (rétrécissement à certains endroits, affaissement retenant les eaux pluviales à d'autres endroits),
- Problème récurrent sur le non-respect de la vitesse à l'entrée du bourg, le non-respect des priorités à droite,
- Manque de lavabo dans les toilettes ouvertes à proximité de la mairie, seule les toilettes pour handicapés en sont pourvues.

Interrogé sur le désherbage autour des maisons d'habitation, il est rappelé à l'assistance que les employés municipaux passent régulièrement désherber toutes les parties publiques de la commune, mais que chacun a le devoir, et est responsable de la propreté de son pas de porte.

Il est aussi rappelé les règles de l'écobuage qui ne semblent pas être respectées par tous. Toutes ces réglementations ainsi que de nombreux arrêtés peuvent être consultés sur notre site internet : [www.chemignac.fr](http://www.chemignac.fr).

Des problèmes d'écoulement des eaux pluviales, rencontrés par l'un des résidents du quartier des Chênes, nous sont indiqués et il nous est demandé d'étudier, si possible, une solution à cette situation. Monsieur le Maire indique que des travaux concernant l'écoulement des eaux pluviales ont déjà été effectués, mais apparemment pas suffisants (Affaire à suivre).

Une nouvelle arrivante dans le quartier des Chênes nous indique être très satisfaite de son intégration dans la commune et des activités loisirs proposées.

Avant de conclure cette rencontre par le verre de l'amitié il est rappelé à l'assistance quelques dates importantes à savoir les 5 et 6 octobre (exposition des artistes chemignacais à la salle des fêtes), le 19 octobre pour un vide dressing ados (11 à 17ans) toujours à la salle des fêtes, le 11 novembre pour la commémoration de l'armistice (fin de la guerre de 1914/1918) cérémonie au monument aux morts suivi du repas annuel des anciens et le 6 décembre 2019 pour le téléthon.

Le Comité cadre de Vie.